



ARRÊTÉ D'ANNULATION N°2025_152
AN04520250624279

La Présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret.

ARRÊTE

Article 1 :

Les annulations de déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations établies du 19/06/2025 au 23/06/2025.

Article 2 :

Le directeur du centre de gestion du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique « Publicité des arrêtés »



Fait à ORLEANS le 24/06/2025

Pour la Présidente et par délégation,
Monsieur Jean-Michel PELLÉ,
Vice-Président du CDG45

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Collectivité	Date d'annulation	N° du précédent arrêté
V0452506030001 79001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Agent polyvalent des espaces verts h/f	Recrutement sur un autre grade	COMMUNE DE SAINT PRYVE ST MESMIN	19/06/2025	04520250610037
V0452506040005 75001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Agent chargé de l'exploitation des routes - CT Orléans Nord (6876)	Annulation du recrutement	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	23/06/2025	04520250610037